

Surveillance épidémiologique des maladies à caractère professionnel (MCP) en Paca :

Les « Quinzaines MCP »

Résultats 2008 - 2009

Sometrav – 15 mars 2011

Franck Sillam¹, Marie-Hélène Cervantes²

1 Institut de Veille Sanitaire – Marseille, 2 DIRECCTE – Marseille



Cellule de l'InVS en région Sud



Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi



INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE

Maladies professionnelles (MP)

Une **maladie** est professionnelle si elle est la conséquence directe de l'**exposition** d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle

- **déclaration d'une MP par le salarié**
 - **réparation : Maladies Professionnelles Indemnissables (MPI)**
 - Tableaux : présomption d'origine
 - CRRMP : Système complémentaire (1993)
- **mais sous déclaration**
- Craintes de répercussions professionnelles
 - Faible bénéfice financier
 - Complexité...

Maladies à caractère professionnel (MCP)

Toutes les **maladies** considérées par les médecins du travail comme **imputables au travail** et qui n'ont **pas fait l'objet d'une réparation en MP**

Article 461-6 du code de la Sécurité Sociale

- déclaration obligatoire par tout docteur en médecine de toute pathologie ou symptôme qui présente de l'avis du médecin un caractère professionnel
 - méconnu, ponctuel, non exhaustif, ...
 - pas de population de référence (calcul de prévalences impossible)

Objectifs opérationnels des Quinzaines MCP

- Recenser de manière exhaustive les MCP diagnostiquées au cours de la Quinzaine
- Estimer la prévalence des MCP observées par les médecins du travail, par sexe, âge, profession et secteur d'activité
- Fournir des indicateurs pour l'évolution des tableaux de MPI
- Mesurer et comprendre la sous-réparation des MP
- Repérer l'éventuelle émergence de phénomènes sanitaires associés à l'activité professionnelle

Retombées régionales

- Participation des SST à la veille sanitaire (2 quinzaines / an)
- Encourager les médecins du travail à signaler les MCP rencontrées
- Publication annuelle d'indicateurs régionaux (plaquettes)
- Rapprochement des différents acteurs en santé-travail de la région (Médecins du travail, Direccte, ARS, InVS, ORS...)

Méthode

Recueil

- Repose sur un réseau sentinelle de médecins du travail volontaires
- Campagnes de courte durée, 2 semaines consécutives par semestre

Informations recueillies

- Caractéristiques socioprofessionnelles (tous les salariés)
- Description de la pathologie et agents d'exposition professionnelle (cas)

Résultats 2008 - 2009

Indicateurs de fonctionnement

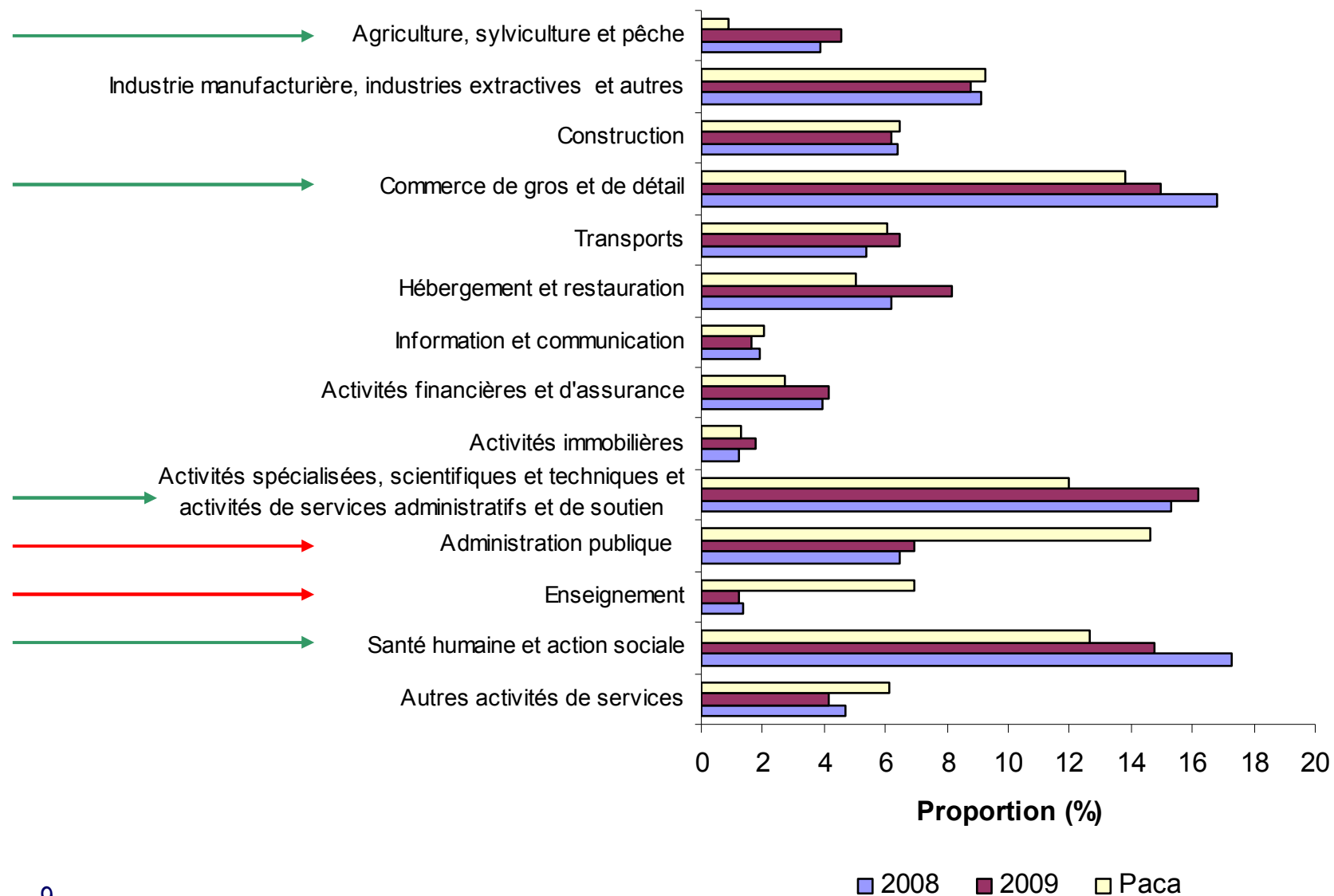
2 Quinzaines en 2008, 1 Quinzaine en 2009

- 2008 : 337 851 salariés suivis, 23 552 vus (2 Quinzaines)
- 2009 : 190 694 salariés suivis, 7 596 vus durant la Quinzaine

Participation

- 675 médecins du travail en activité dans la région
- 192 ont participé à au moins 1 Quinzaine en 2008 (172 à la 1^{ère} Quinzaine et 112 à la 2^{ème}), et 109 en 2009
- Taux de participation 2008, 2009 : 28 % et 15 %

Représentativité par secteur d'activité



Signalement MCP

2008 / 2009 : 1095 / 335 MCP ont été signalées => 1005 / 309 salariés

- Taux de signalement moyen rapporté au nombre de salariés vus : 4 %

Principales pathologies

- Affections de l'appareil locomoteur (> 50 %) et souffrance psychique (\geq 30 %)
- Troubles de l'audition et irritations et/ou allergies

Les affections de l'appareil locomoteur

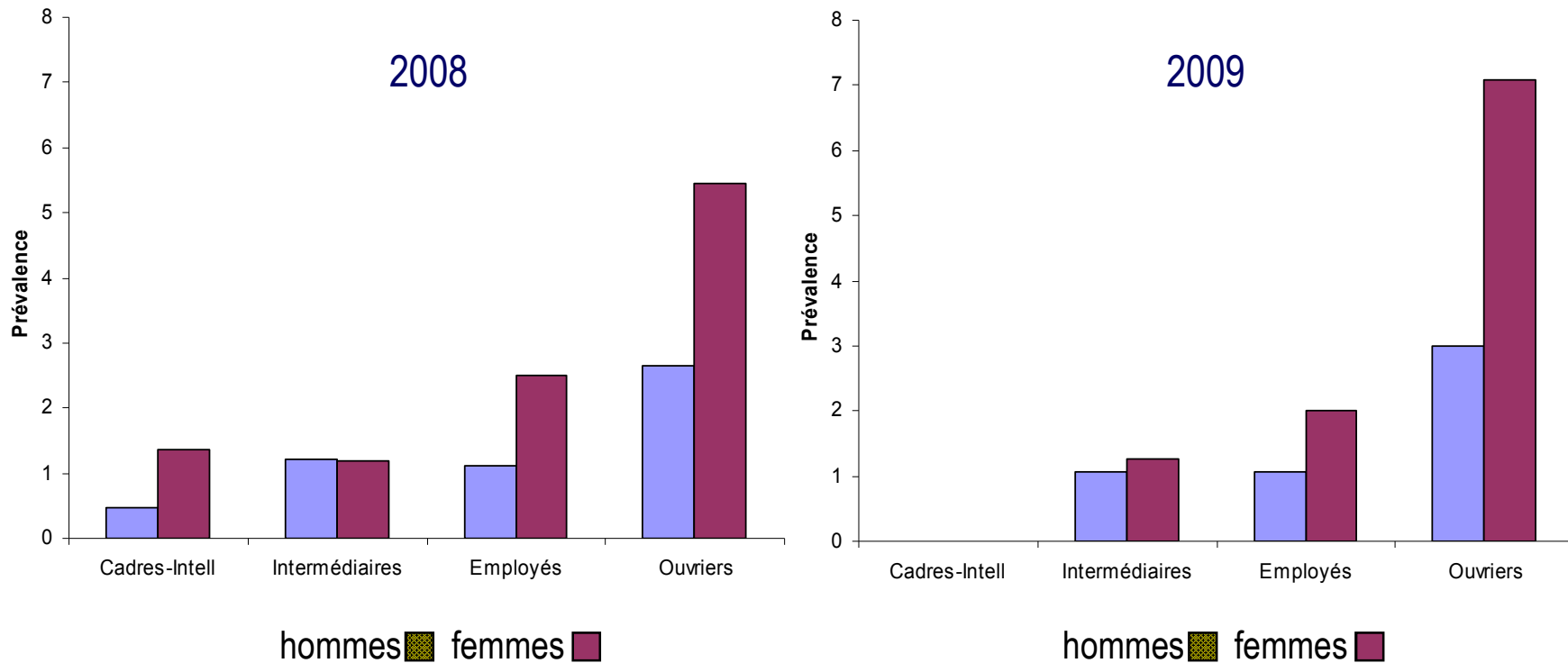
2008 / 2009 : 516 / 174 salariés => prévalence : 2,2 % / 2,3 %

- Femmes les plus touchées (tout âge, toute profession)
- Augmente avec l'âge (hommes et femmes)

Sièges des ALM

- Membre supérieur atteint dans plus de la moitié des ALM en particulier au niveau de l'épaule (> 20 %)
- Syndrome canalaire 12 % des ALM (principalement les femmes)

Prévalence des ALM selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe



Les affections de l'appareil locomoteur

Secteurs d'activité

- Industries
- Commerce de gros et de détail

Agents d'exposition

- Contraintes posturales et articulaires
- Manutention manuelle de charge et de personnes

La souffrance psychique

2008 / 2009 : 330 / 104 salariés => prévalence : 1,4 %

- Femmes 2 fois plus atteintes
- Augmente avec l'âge (hommes et femmes)
 - femmes > 54 ans ont 2,3 fois plus de risque femmes < 35 ans

Diagnostics

- Dépression (62 % et 64 %)
- Anxiété (12 % et 13 %)
- Troubles du sommeil (11 % et 5 %)

La souffrance psychique

Catégories socioprofessionnelles

- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires et employés

Secteurs d'activité

- Activités financières et assurances
- Industries et administration publique

Agents d'exposition

- Dysfonctionnements managériaux et les problèmes collectif de travail
- Violences psychologiques
- Problèmes d'organisation temporelle du travail et de charge de travail

Les troubles de l'audition

2008 / 2009 : 81 / 13 salariés => prévalence : 0,6 % / 0,3 %

- Pathologie masculine
- Augmente avec l'âge

Catégorie socioprofessionnelle

- Ouvriers

Secteurs d'activité

- Construction
- Industries

Les irritations et/ou allergies

2008 / 2009 : 61 / 15 salariés => prévalence : 0,3 % / 0,2 %

- Toutes les classes d'âge
- Principalement cutanées

Catégories socioprofessionnelles

- Ouvriers
- Employés

Agents d'exposition

- Poussière
- Détergents et agents biologiques micro-organisme

Les MPI

> 40 % des MCP remplissent tous les critères d'un tableau de MP

- 50 % des ALM et des irritations et/ou des allergies
- 40 % des troubles de l'audition

Parmi les MCP remplissant tous les critères d'un tableau de MP

- Déclaration initiée dans 26 % des cas dont 10 % refusées par la CPAM
- Si non déclaration motif principal : refus du salarié (crainte pour emploi > réparation peu attractive - démarche complexe)

Conclusion et perspectives

- Diminution de la participation des médecins du travail
- Confirmation des spécificités régionales en termes de pathologies, de professions et de secteurs d'activité
 - => Indicateurs destinés à aider au suivi des actions entreprises (notamment dans le cadre du PRST) et à l'élaboration de nouvelles initiatives de prévention des risques professionnels

Perspectives

- Analyse de 2006 à 2010 reprenant l'évolution des 3 principales pathologies
- Mise en place d'une application informatique au sein des SST pour une saisie en ligne

**Nous remercions les services de santé au travail
(médecins, assistants, services administratifs)
qui permettent le fonctionnement de ce réseau
de veille épidémiologique**